



Candidatures au Conseil d'administration du Global Compact France

Le réseau Global Compact France

Le Global Compact France est une association loi 1901. Elle est mandatée par le United Nations Global Compact (UNGC) pour animer le réseau à l'échelle nationale. Conformément à ses statuts, elle est dirigée par un Conseil d'administration de 20 membres. Elle est présidée par André Renaudin, Directeur général d'AG2R La Mondiale. L'équilibre entre grandes entreprises et PME y est recherché. Un Bureau assure le pilotage opérationnel de l'association dont les décisions sont mises en œuvre par le Délégué général et ses équipes.

L'association vit par et pour ses membres. Elle rassemble aujourd'hui plus de 1 400 entreprises, dont 60% de PME, ce qui classe le réseau local Global Compact France parmi les plus dynamiques du réseau en nombre d'adhérents. Le réseau français est également celui qui compte le plus d'entreprises atteignant le plus haut niveau de reporting de cette initiative internationale.

L'objet du Global Compact France est de rassembler des personnes morales, entreprises et organisations à but non lucratif françaises, signataires du Global Compact des Nations Unies, et d'en promouvoir les principes. Pour ce faire, l'association entend :

- constituer un lieu d'échanges neutre et stimulant sur l'ensemble des questions de responsabilité sociétale des entreprises en impliquant et en élargissant le réseau des entreprises signataires et en initiant des projets de partenariat entre elles et d'autres organisations ;
- associer les principes du Global Compact des Nations Unies à la stratégie, à la culture et aux activités quotidiennes de ses membres. Le Global Compact France a la volonté de devenir l'acteur de référence, auprès des entreprises françaises, pour l'appropriation des Objectifs de développement durable.

Le rôle d'administrateur et d'administratrice

Quatre postes d'administrateurs ou d'administratrices sont ouverts au Conseil d'administration du Global Compact France, 4 entreprises voyant leur mandat de 6 ans prendre fin.

Le rôle d'administrateur est un rôle bénévole mais qui demande investissement et disponibilité. Il engage autant l'entreprise membre du Global Compact France, que le ou la titulaire du poste. L'administrateur se devra de refléter les valeurs du Global Compact des Nations Unies.

Il conviendra également de s'engager à pouvoir assister à 4 réunions, sur Paris, d'environ 3h par Conseil. Il est attendu d'un administrateur qu'il puisse accompagner l'association dans le déploiement de la stratégie de l'UNGC et du Global Compact France afin que les actions soient alignées et répondent aux attentes des membres en faveur du développement durable.



Code de conduite de Global Compact des Nations Unies

Modalité de sélection et calendrier

Le Conseil d'administration du 22 octobre 2022 a souhaité poser un cadre clair et transparent de candidatures auprès des membres du Global Compact France :

- entreprise de plus de 10 salariés, à jour de ses cotisations et de sa CoP ;
- être membre de l'association Global Compact France depuis au moins 3 ans et avoir participé de manière effective aux activités (participation aux groupes de travail, aux Assemblée générale, aux ateliers...);
- exprimer un engagement fort en faveur de la RSE ;
- s'engager à assister aux réunions du Global Compact France

Le Conseil d'administration a confié à un Comité de sélection la première sélection des candidatures. Il est composé d'un membre du Bureau, d'un membre du Conseil et du Référént éthique. Le Comité proposera une liste de quatre entreprises lors de réunion du Conseil d'administration du 1^{er} semestre 2022. Il sera tenu compte des critères suivants :

- parité effective entre femmes / hommes siégeant au Conseil ;
- Grandes entreprises / ETI / PME ;
- secteur d'activités, le secteur du conseil n'étant pas éligible ;
- la répartition géographique ;
- intégrité et éthique sur la base d'une analyse de l'UNGC.

Les candidatures sont ouvertes du 2 novembre au 2 décembre 2021.

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration présentera les 4 entreprises candidates lors de l'Assemblée générale du 7 avril 2022.

> Formulaire de candidature

Informations à fournir dans le cadre de la candidature (*via le formulaire*)

- Nom de l'entreprise
- Acronyme
- N° SIRET
- Adresse postale complète
- Prénom, Nom et fonction du dirigeant
- Adresse mail du dirigeant
- Prénom, Nom et fonction de la personne qui siègera effectivement au Conseil (suppléant)
- Adresse mail du suppléant
- Chiffres d'affaires en 2020
- Nombre de salariés en 2020
- Secteur d'activité
- Site internet de l'entreprise
- Année d'adhésion au Global Compact
- L'entreprise a-t-elle déjà candidatée au Conseil ? Si oui, quelle(s) année(s) ?
- Quels sont vos actions en faveur de la RSE, du Pacte mondial des Nations Unies et des 17 ODD ?
- Pourquoi souhaitez-vous candidater (1 page maximum, en précisant vos engagements au sein du GCF) ? Que souhaitez-vous apporter au Global Compact France ?

> **Formulaire de candidature**

Ressources
Rapport annuel 2020

L'ambition stratégique du UN Global Compact



Le rôle des Bureaux des Réseaux Locaux

